ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

équipements

Question écrite n° 52442

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le ministre délégué au logement et à la ville sur la nécessité d'améliorer la sécurité des habitants d'immeubles face au risque d'incendies domestiques. Il semble que ces incendies provoquent chaque année la mort de plus de 400 personnes. Il souhaite mettre ce chiffre en rapport avec le faible taux d'utilisation des dispositifs de détecteurs de fumées. Il souhaite donc connaître les intentions du Gouvernement en cette matière.

Texte de la réponse

La proposition de loi présentée par MM. Meslot et Morange a été adoptée en première lecture par l'Assemblée nationale lors de sa séance du 13 octobre 2005. Elle doit encore, avant d'être effective, être votée par le Sénat. Cette proposition vise effectivement à rendre obligatoire l'installation de détecteurs avertisseurs de fumée dans tous les logements, et à rendre les occupants des logements responsables de l'installation de ces équipements. Le Gouvernement n'a pas prévu d'aide financière générale pour mettre en oeuvre cette obligation. Cependant, il a mis à disposition de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH) 50 millions d'euros qui permettront aux associations en charge de la gestion d'immeubles très dégradés d'y réaliser des travaux de sécurité de première urgence.

Données clés

Auteur : M. Jean-Luc Warsmann
Circonscription : Ardennes (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 52442
Rubrique : Logement
Ministère interrogé : logement et ville
Ministère attributaire : emploi, cohésion sociale et logement

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 30 novembre 2004, page 9373
Réponse publiée le : 21 février 2006, page 1871